



# < Dossier de PRESSE

## CONSTRUCTION D'UNE DÉCHETTERIE À PARDIES



Conférence de presse du 18 décembre 2018, 14h30 sur site.

# SOMMAIRE

<b>Le contexte .....</b>	<b>P.3</b>
<b>la déchetterie .....</b>	<b>P.4</b>
<b>Carte d'accès, le bilan .....</b>	<b>P.5</b>
<b>Contacts .....</b>	<b>P.7</b>

**Le chantier de construction de la déchetterie de Pardies a démarré en septembre. Pour son ouverture en février 2019, le site remplacera celui de Mourenx.**

### **POURQUOI UNE NOUVELLE DÉCHETTERIE ?**

La déchetterie de Mourenx a été construite en 1992 sur un site industriel classé SEVESO au moment où les bureaux de l'ancien district de Lacq se trouvaient à côté. Cela se justifiait puisqu'elle était placée entre les bureaux et l'usine d'incinération d'ordures ménagères.

Depuis cette époque, les unités industrielles ont évolué et cette déchetterie qui accueille beaucoup de public est désormais **enclavée dans un secteur industriel**, ce qui n'est plus vraiment cohérent en termes de sécurité et d'environnement pour les agents de la CCLO d'une part et les usagers d'autre part.

Par ailleurs, le site de la déchetterie de Mourenx ne **permettait pas une extension** nécessaire pour s'adapter à l'évolution du tri.

Les élus de la CCLO ont donc décidé d'en construire une nouvelle sur un terrain de 5 200 m<sup>2</sup>, route d'Artix, à Pardies.

L'ouverture au public est prévue en février 2019.

### **COÛT ET FINANCEMENT**

Coût de l'opération : 850 000€ HT

Financée par la CCLO avec une participation de 228 000€ de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

La nouvelle déchetterie de Pardies est construite sur un terrain dont une partie appartenait à la CCLO. D'autres parcelles ont été cédées gracieusement à la collectivité par la mairie de Pardies. La surface totale du site est de 5200 m<sup>2</sup>.

## LES ATOUTS DU SITE

- Proximité de la déchetterie de Mourenx donc même secteur géographique desservi
- Pas d'habitation à proximité
- Facilité d'accès par axe routier CD281
- La CCLO est propriétaire des terrains
- Projet d'implantation panneaux photovoltaïques ERDF à l'arrière (développement durable)

Au vu des contraintes (à proximité de deux sites Natura 2000 : le Gave de Pau et le barrage d'Artix) et des évolutions réglementaires sur l'accueil des déchets en déchetterie, une **construction modulaire et évolutive**, type modulo béton a été choisie. Le principe d'agencement consiste à poser directement au sol des blocs béton préfabriqués.

## CALENDRIER

Les travaux ont démarré le 27 septembre avec la réalisation de la plateforme permettant de supporter les modules bétons.

- Du 10 au 14 décembre : pose des modules béton
- A partir du 17 décembre : jointement des modules, pose des portes et pose des dispositifs antichute.
- A partir du 7 janvier : installation de l'éclairage en sous-sol, pose fourreaux, assainissement, pose de la clôture et du portail, installation du local gardien.
- Début février : installation vidéoprotection.

**La déchetterie de Pardies acceptera les mêmes types de déchets que celle de Mourenx.**

## LES ENTREPRISES DU CHANTIER

Cie Laffitte : réalisation de la plateforme et de la voirie

Société Modulo béton pour les modules

Société RLE : éclairage

Société Lacave : clôture et portail

Société Adour Vision : système Vidéo-protection

Depuis janvier 2018, il est nécessaire d'être équipé d'une carte magnétique pour entrer dans une déchetterie du territoire (à l'exception de Lucq-de-Béarn). Ce dispositif d'accès a été mis en place afin d'assurer aux particuliers de meilleures conditions de circulation et d'accès aux bennes.

Au terme de cette première année, on constate que le comportement des usagers a sensiblement changé concernant le volume des dépôts qui est aujourd'hui plus important par passage.

### UNE ÉCONOMIE SUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Jusqu'à fin novembre les tonnages de déchets collectés ont globalement baissés de 36 % . Ceci s'explique notamment par le fait que les professionnels ne sont plus autorisés à déposer leur déchets et que les cartes d'accès ne sont délivrées qu'aux habitants du territoire; ce contrôle évitant l'apport de déchets d'habitants des territoires voisins.

**De fait, le coût de traitement des déchets a baissé de 100 000 €.**

### EN CHIFFRES

- 19 317 cartes distribuées,
- Taux d'utilisation des cartes sur 6 mois :
  - Moins de 5 passages : 88%,
  - Entre 5 et 15 passages : 19%,
  - Au-delà de 15 passages : 1 %.

**A noter que seules 60 demandes de passages supplémentaires ont été adressées au Président.**

### QUEL IMPACT SUR LES STRUCTURES PRIVÉES

Les professionnels se sont tournés vers les structures privées ou vers le pôle d'Orthez. Les entreprises Jouanchicot et Laffitte constatent une augmentation du nombre de leurs clients. Sur le site d'Orthez, de nouveaux professionnels sont enregistrés.

**Communauté de communes de Lacq-Orthez**  
**Rond-point des chênes**  
**BP 73**  
**64150 MOURENX**  
**Tél : 05 59 60 03 46**

**Sylvie BROUAT**  
Responsable du Pôle environnement  
Tél : 05 59 60 03 46

**Véronique LAHOUN**  
Responsable du service déchets  
Tél : 05 59 60 03 46

**Anne-Marie LABORDE**  
Chargée de communication  
Ligne directe : 05 59 60 84 26  
Courriel : [am-laborde@cc-lacqorthez.fr](mailto:am-laborde@cc-lacqorthez.fr)